

**CAHIER DES CHARGES 2016  
DES COMPÉTITIONS  
DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL 25 70 90 F.S.C.F.**

⇒ Différentes compétitions de gymnastique artistique de la Fédération Sportive et Culturelle de France (*F.S.C.F.*), sont organisées sous la responsabilité du Comité Départemental du Doubs F.S.C.F :

- le **CONCOURS DÉPARTEMENTAL POUSSINS (GM & GF)**,
- les **ÉTOILES FÉMININES**,
- les **ÉTOILES MASCULINES**.

L'organisation des étoiles féminines est confiée, dans le respect des règlements élaborés par la Fédération Sportive et Culturelle de France. Aux différents Districts de :

- **Besançon,**
- **Haut-Doubs,**
- **Pays de Montbéliard.**

# **GÉNÉRALITÉS sur les COMPÉTITIONS**

**Pour la bonne organisation des compétitions du ressort du Comité Départemental  
25 70 90 F.S.C.F, vous trouverez ci-après les consignes générales concernant :**

- les moniteurs,
- les juges,
- la tenue vestimentaire.



## MÉMENTO "MONITEUR"

**1 - Tous les moniteurs doivent être titulaires d'une licence.**

**2 - Dès son arrivée** sur les lieux de la compétition, le (*moniteur*) responsable de l'association doit **faire contrôler ses licences, et indiquer au secrétariat les modifications éventuelles.**

**3 - Avant et après leur passage en compétition,** les moniteurs doivent **maintenir la discipline** auprès de leurs gymnastes de façon à permettre le déroulement des compétitions dans le calme.

**4 - Pendant le passage en compétition, les gymnastes doivent être mis au repos,** sur le plateau, en attendant leur tour de passage, pour ne pas gêner la visibilité des juges.

**5 - L'accès au secrétariat** est interdit pendant la compétition, **sauf pour la vérification des notes par les responsables d'associations.**

**6 - Les réclamations sur les notes en cours de compétition sont à faire** par la monitrice ou le moniteur responsable de l'association **auprès du Président du Jury** qui les transmettront aux juges concernés.

**7 - Toutes les modifications sur les feuilles de notes doivent être signées** par les juges impliqués.

### ARBITRAGE ÉVENTUEL ET SANS APPEL du PRÉSIDENT DU JURY

**8 - Une fois la compétition terminée,** il est demandé aux monitrices et aux moniteurs de **vérifier les notes**, de calculer leurs totaux et de les comparer avec ceux du secrétariat. **Aucune réclamation ne sera admise sur les classements une fois le palmarès édité.**

**9 - Les moniteurs doivent veiller à ce que leurs gymnastes conservent une tenue correcte pour le palmarès** (*survêtement - justaucorps - ballerines - etc. ...*).

**A nous de montrer l'exemple :  
Respecter ses proches, c'est se respecter soi-même et  
C'est permettre le bon déroulement de nos  
compétitions,  
Dans le plus pur esprit de notre fédération.**

# MÉMENTO "JUGES"

**1 - Les juges doivent être licenciés et en possession de leur carte de juge ou livret de juge**

**2 - En cas de défection avant la compétition, prévenir dès que possible le Président du Jury et prévoir un remplaçant.**

**3 - Dès votre arrivée au gymnase, une demi-heure avant le début de la compétition, présentez-vous à la table du Président du Jury, pour y prendre les instructions et faire signer votre carte de juge (par le Président du Jury ou par le Président de la commission Juges).**

**4 - A l'arrivée d'une association à votre agrès :**

- ⇒ **demander** aux monitrices et moniteurs **les effectifs**,
- ⇒ **contrôler le total des notes** par rapport au nombre de gymnastes,
- ⇒ **écrire les notes lisiblement et avec un stylo bille**,
- ⇒ faire attention au carbone.

**5 - Jusqu'à la fin de la compétition conserver un double des notes de chaque gymnaste** et bien tout noter afin de pouvoir fournir d'éventuelles explications en ce qui concerne les fautes.

**6 - En cas de désaccord** sur une note :

- ⇒ **s'adresser au Président du Jury**, ou à son remplaçant, qui tranchera en dernier ressort,
- ⇒ **signer chaque feuille comportant une note rectifiée.**

**7 - Ne pas quitter le plateau sans l'accord du Président du Jury.**

**Nous vous remercions à l'avance de tenir compte de ces conseils.**

# TENUE VESTIMENTAIRE

Nous demandons à nos gymnastes une tenue impeccable.

\* **JUGES et MONITEURS doivent leur montrer l'exemple.**

**AUCUNE TENUE CIVILE NE SERA ACCEPTÉE POUR LES MONITEURS**

- GYMNASTES
- ENCADREMENT
- JUGES

Pour les compétitions comme pour les défilés et festivals :

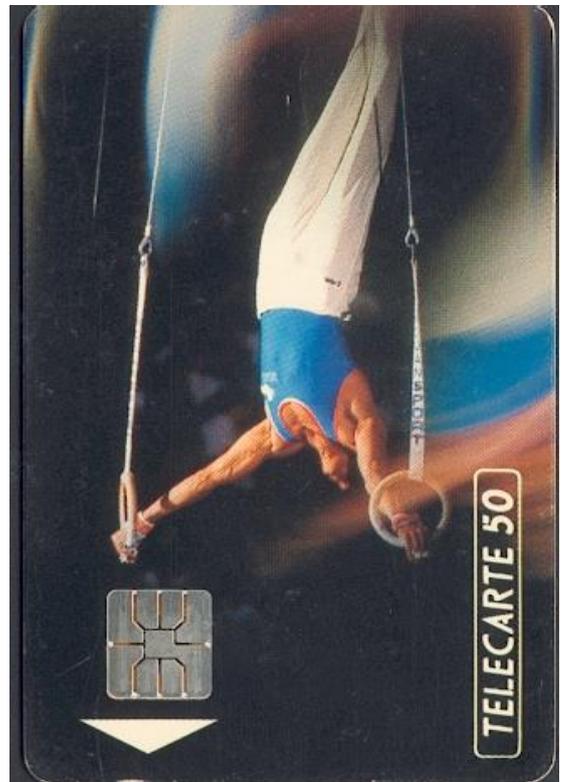
**Tenue FSCF telle définie dans le programme fédéral**

**En cas de pluie, les consignes sont données par les responsables du festival**  
*(En général, survêtement aux couleurs du club).*

# CONCOURS

## DÉPARTEMENTAL

### POUSSINS (GM & GF)



# CONCOURS DEPARTEMENTAL POUSSINS (GM & GF)

«Il est essentiel d'inventer des formes d'activité et des niveaux de compétition où chacun, chacune peut trouver son contentement et mesurer ses progrès»

(Extrait du document fédéral fondamental : **Vers quel homme ? par quels chemins ?**).

Le Concours **POUSSINS** est un rassemblement unique pour notre Comité Départemental, en raison de :

- son effectif (environ 700 gymnastes réunis),
- son occasion de Rencontre,
- son esprit de Fête,
- son ouverture aux différentes activités de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Sans tout cela, le **Concours POUSSINS** ne serait qu'une banale compétition. A nous, les organisateurs d'en faire cette rencontre attendue par les enfants et leurs moniteurs et monitrices.



# A - PRÉPARATION DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL

## 1 - CANDIDATURE

- La candidature peut-être déposée **par une association, ou un groupement d'associations** proches géographiquement, pouvant satisfaire au présent cahier des charges,
- **la demande se fait par écrit**, auprès du Comité Départemental du Doubs F.S.C.F., **au plus tard le 1 octobre** précédent la compétition,
- **le Comité Départemental tranchera** s'il y a plusieurs candidatures,
- **la date sera fixée par le Comité Départemental** sur proposition de l'association organisatrice.

## 2 - REUNION PRÉPARATOIRE

- **La date sera fixée conjointement** entre le Comité Départemental 25 70 90 et la ou les associations organisatrices (**avant le 15 février** et après le retour des adhésions de principe), avec à l'ordre du jour :

- ◇ **visites des locaux (si nécessaire),**
- ◇ **examen détaillé du cahier des charges,**
- ◇ **fixation des tarifs (restauration - buvette),**
- ◇ **détermination du programme et des horaires,**
- ◇ **thème et lieu du moment de partage**
- ◇ **protocole (invités pour le palmarès)**

## 3 - INSCRIPTIONS

- **Adhésion de principe** envoyée par l'organisateur et retournée par les associations au **plus tard pour le 15 janvier.**
- **Le dossier d'inscriptions** est envoyé par le Comité Départemental pour retour au plus tard **un mois avant la date de la compétition.**

Il comporte :

1. **Questionnaire administratif**, à retourner à l'association organisatrice avec les chèques pour la réservation des repas des gymnastes,
2. **questionnaire technique**, à retourner au secrétariat du Comité Départemental, accompagné des droits d'engagement, (forfait juges compris)
3. **inscriptions des juges**, à retourner au secrétariat du Comité Départemental,
4. **feuilles de contrôle des licences** pour le jour de la compétition,
5. **mot de la Présidente.**

Possibilité pour l'association organisatrice de joindre aux inscriptions les informations qu'elle juge utile :

- **Thème du moment de partage,**
- Numéros de **téléphone** indispensables (*accueil - pharmacie - pompiers ...*),
- Dernières **consignes** (*plans, etc.*).

A défaut l'association les enverra séparément **au plus tard 15 jours avant la date de la compétition.**

#### 4 - DROITS D'ENGAGEMENT- FORFAIT JUGES

- Les droits d'engagement et le forfait juges sont inclus dans la facture envoyée aux associations en janvier 2016
- les absents le jour de la compétition ne seront pas remboursés,
- sauf cas de force majeure, les équipes n'ayant pas réglé droits d'engagement et forfait juges ne seront pas admises à concourir,
- le montant des droits d'engagement et du forfait juges est fixé par le Comité Départemental.

#### 5 - LIEUX DES COMPÉTITIONS

### TROIS SALLES

#### 1 salle - poussines

- 44 x 22 m avec gradins avec si possible 1 salle indépendante pour la formation physique

#### 1 salle - jeunes poussines

- 40 x 20 m avec gradins

#### 1 salle - jeunes poussins

- 40 x 20 m avec gradins

• S'il n'y a pas de gradins dans les gymnases : **délimiter les plateaux avec des barrières** pour bien canaliser les spectateurs afin de ne pas gêner le bon déroulement des compétitions.

## 6 – MATÉRIEL

**NB – Les aires de réception au Saut ainsi qu’aux sorties aux agrès, doivent être de consistance «dure» : tapis spécifique ou pleyel avec croûte dure ou pleyel recouvert d’un tapis**

POUSSINES	JEUNES POUSSINES
<p><b>Saut</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Tables de Saut 1.00 m</li> <li>- 2 aires de réception de 4 m x 2 m x 20 cm</li> <li>- 2 tremplins de 21 cm. + 2 doubles 40 cm</li> <li>- 2 minis trampolines – un trampo tramp</li> </ul>	<p><b>Saut hauteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Tables de Saut 1.00 m</li> <li>- 2 aires de réception de 4 m x 2 m x 20 cm</li> <li>- 2 tremplins de 21 cm. + 2 doubles 40 cm</li> <li>- 2 minis trampolines – un trampo tramp</li> </ul>
<p><b>3 Barres</b> (dont 1 à haubans et 1 à grands écarteurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tremplins de 21 cm</li> <li>- 3 caissons</li> <li>- 2 aires de réception de 8 m x 2 m x 20 cm</li> <li>- 1 aire de réception de 6 m x 2 m x 20 cm</li> </ul>	<p><b>2 Barres</b> (sur socle dont 1 avec grands écarteurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 tremplins de 21 cm</li> <li>- 2 caissons</li> <li>- 2 aires de réception de 6 m x 2 m x 20 cm</li> </ul>
<p><b>3 Poutres</b> hauteur 1.00 ou 1.05</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tremplins de 21 cm</li> <li>  Pour chaque poutre :</li> <li>- 1 aire sous l’agrès de 3 m x 2 m x 20 cm</li> <li>- 1 aire à 1 extrémité de 2 m x 2 m x 20 cm</li> <li>  1 aire à l’autre extrémité (sorties) de 4 m x 2 m x 20 cm (Pleyels ou tapis)</li> </ul>	<p><b>3 Poutres hauteur 1.00 ou 1.05</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tremplins de 21 cm</li> <li>  Pour chaque poutre :</li> <li>- 1 aire sous l’agrès de 5 m x 3 m x 20 cm</li> <li>- 1 aire à 1 extrémité de 2 m x 2 m x 20 cm</li> <li>- 1 aire à l’autre extrémité (sorties) de 4 m x 2 m x 20 cm (Pleyels ou tapis)</li> </ul>
<p><b>3 Sols</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 de : Longueur 10 m largeur 2 m et épaisseur 8 cm mini ou une piste dynamique</li> <li>- 2 de : Longueur 8 m, largeur 2 m et épaisseur 8 cm minimum</li> </ul>	<p><b>2 Sols</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur 8 m mini, largeur 2 m et épaisseur 8 cm minimum</li> </ul>
<p><b>Formation Physique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 croix matérialisées au sol</li> <li>- 1 lecteur CD – prévoir un en remplacement</li> <li>- 2 CD</li> </ul>	<p><b>Formation Physique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 croix matérialisées au sol</li> <li>- 1 lecteur ou CD – prévoir un en remplacement</li> <li>- 2 CD</li> </ul>
<b>Sonorisation : Générale et musiques de rotations</b>	
<b>Magnésie</b>	
<b>Chaises et tables</b> pour les juges les Présidents de Jury - le chef de plateau	
<b>Pharmacie</b>	
<b>Tous les agrès doivent être aux normes FIG</b>	

**NB – Les aires de réception au Saut ainsi qu’aux sorties aux agrès, doivent être de consistance « dure » : tapis spécifique ou pleyel avec croûte dure ou pleyel recouvert d’un tapis**

<b>JEUNES POUSSINS</b>
<b>SAUT</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1 Table de saut de 1 m</li><li>- Matériel pour lune plat-dos (hauteur 0.80 m)</li><li>- 1 mini trampoline</li><li>- 1 tremplin de 21 cm–1 tremplins 40 cm</li><li>- Réception table de saut : tapis d’épaisseur 20 cm – largeur 2 m – longueur 5 m minimum</li></ul>
<b>SOL</b> <p>Bande de tapis 1.5 m x 10 m x 8 cm minimum Un plan incliné (tremplin 21 cm recouvert d’un tapis)</p>
<b>BARRES PARALLÈLES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1 barre de 1 m 20</li><li>- Plans incliné ou tremplins 21 cm</li><li>- Tapis de 10 cm minimum sous les barres et autour des barres – largeur minimum 1.20 m</li></ul>
<b>BARRE FIXE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>♣ 1 barre fixe de 1.60 m à 2.m</li><li>♣ Tapis épaisseur 20 cm – largeur 2 m -, longueur 6 m</li><li>♣ Un tapis supplémentaire pour le 1<sup>er</sup> degré ainsi qu’un tremplin de 21 cm ou plan incliné</li></ul>
<b>ARÇONS ou ANNEAUX</b> <p>1 CHEVAL D’ARÇONS (hauteur 1 m) 1 CHAMPIGNON 1 PAIRE ANNEAUX (hauteur 1.20 ) fixés sur une barre parallèle ou Barre Fixe Tapis de 4 m x 2 m x 8 cm minimum + tapis 2 m x 1 m x 8 cm</p>
<b>DIVERS</b> <p>SONORISATION GÉNÉRALE PHARMACIE <b>TABLES ET CHAISES pour :</b><ol style="list-style-type: none"><li>1. LES JUGES</li><li>2. LE CHEF DE PLATEAU</li><li>3. LE RESPONSABLE DES JUGES</li></ol></p>

## **7 SÉCURITÉ**

- **La sécurité incombe à l’association organisatrice. Prévoir :**
  - **Un ou plusieurs parkings** pour les bus et gérer l’accès aux différents lieux de compétition,
  - **15 coupe-file** pour le secrétariat et les membres du Comité Départemental,
  - Pour l’association organisatrice, une **extension du contrat d’assurance responsabilité civile** à la compétition.

## 8 - SECOURISME

- Prévoir 1 poste de secours dans chaque salle équipé de personnel apte à dispenser les premiers soins. Libre choix est laissé à l'organisateur : Médecin, infirmière, secouristes...

## 9 - REPAS

Les repas sont réservés et payés d'avance avec le questionnaire administratif pour les gyms ou les chauffeurs de bus. (Chèque à l'ordre de l'association organisatrice) :

- les juges, le secrétariat, les chefs de plateau, les présidents de jury et les contrôleurs de licences sont pris en charge par le Comité Départemental (forfait),

- Toutes les autres personnes sont à la charge de l'association organisatrice.

Prévoir des collations juges et secrétariat à la charge de l'association organisatrice (une par demi-journée).

Pas de consommation sur le plateau.

## 10 – MOMENT DE CONVIVIALITÉ

- Préparée et organisée par l'association organisatrice en accord avec le Comité Départemental du Doubs F.S.C.F. pour une durée de 10 à 12 minutes.

## 11 - DÉFILÉ ET FESTIVAL

- Ils sont pris en charge et dirigés par l'organisateur en coordination avec le CD
- durée maximum : 1 heure de façon à donner le palmarès à 17 h 15 dernier délai,
- défilé avec drapeau et pancarte,
- tenue : la jupette blanche n'est plus obligatoire. Tenue gymnique correcte et uniforme par Association.
- prévoir une bonne sonorisation.

# B - COMPÉTITION

## 1 - ACCUEIL

- L'accueil est à la charge de l'association organisatrice et devra être facilement identifiable,

- **c'est le point de passage obligatoire pour chaque association** qui se verra remettre un dossier avec :

- ◇ les dernières consignes, si elles n'ont pas été envoyées
- ◇ le programme de la journée
- ◇ les indications et lieux de repas pour les juges (forfait)

## 2 - HORAIRES

- **3 horaires** à partir de 8 h fixés par le Président du Concours. Ceux-ci sont envoyés aux associations avant la compétition. Une convocation pour chaque juge est envoyée aux correspondants des associations. Ceux-ci doivent les distribuer afin que les juges se dirigent directement vers leur président de jury.

## 3 - SECRÉTARIAT

- Le secrétariat est assuré par le Comité Départemental 25 70 90 F.S.C.F.,
- dans une grande salle isolée,
- les notes sont relevées par l'association organisatrice à chaque rotation. Prévoir

:

- **une estafette dans chaque salle,**
- **une navette pour le trajet entre les salles et le secrétariat**

- les trois micros ordinateurs sont fournis par le Comité Départemental
- le **photocopieur** est à fournir par l'organisateur ???????
- **préparer 70 pages de garde pour le palmarès** et **2 ramettes** de papier pour confectionner le palmarès (*un pour les féminines et un pour les masculins*)
  - prévoir poubelle - rallonges - multiprises - téléphones portables - post-it pour identifier les coupes, **sacs pour les médailles...**

## **41 - GYMNASTIQUE MASCULINE**

### **JEUNES POUSSINS**

- Équipes de 4 à 7 gymnastes

**→→ 8 gyms = 2 équipes**

Une NOTE DE DISCIPLINE est attribuée à chaque agrès sur 3.00 points  
Classement sur les équipes

## **42 - GYMNASTIQUE FÉMININE**

### **⇒⇒ JEUNES POUSSINES**

- **Catégorie A : 16 gymnastes et plus**
- **Catégorie B : 10 à 15 gymnastes**
- **Catégorie C : 05 à 09 gymnastes**

☞ 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré

☞ Formation physique

Une NOTE DE DISCIPLINE est attribuée à chaque agrès sur 3.00 points

- **CLASSEMENT PAR CATEGORIE**

### **⇒⇒ POUSSINES**

- **Catégorie A : 16 gymnastes et plus**
- **Catégorie B : 10 à 15 gymnastes**
- **Catégorie C : 05 à 09 gymnastes**

☞ 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré

☞ Formation physique

Une NOTE DE DISCIPLINE est attribuée à chaque agrès sur 3.00 points

- **CLASSEMENT PAR CATEGORIE**

## 5 - RECOMPENSES

**Le besoin est estimé à 24 coupes de tailles différentes fournies par :**

- ♣ l'organisateur (11)
- ♣ le Comité Départemental (en principe 5)
- ♣ la Ligue (en principe 4)
- ♣ le Conseil Général (en principe 4)

**Auxquelles s'ajoutent les récompenses individuelles (médailles) attribuées à chaque gymnaste et fournies par le Comité Départemental.**

## 6 - EN CAS DE PLUIE

- Le palmarès sera donné dans chaque salle,
- En attendant le palmarès :
  - ◇ les filles feront la formation physique, (Jeunes Poussines et Poussines)
  - ◇ les garçons feront des démonstrations. (à prévoir pour envoyer aux associations très tôt pour répétitions.)
- Le palmarès est à retirer au secrétariat.

